

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 26 mars 2014

Pour une véritable filière française des énergies marines renouvelables

A la veille d'une réunion du Conseil supérieur de la marine marchande consacrée aux énergies marines renouvelables (EMR), Armateurs de France insiste sur l'urgence, pour notre pays, de favoriser la création d'une filière française.

Depuis le Grenelle de la mer, la France affiche à juste titre son ambition de devenir un leader dans le domaine des énergies marines renouvelables. Un premier appel d'offres a été lancé en 2011 pour l'éolien offshore posé. Fin 2013, les candidats sélectionnés devaient fournir à l'administration les accords industriels avec les entreprises maritimes (construction navale, armateurs), notamment pour la réalisation des travaux et la maintenance.

Ces accords industriels, qui doivent permettre d'engager les investissements nécessaires pour le développement des champs éoliens offshore, n'ont toujours pas été proposés. **En conséquence, les armateurs français n'ont toujours aucune visibilité quant au calendrier de réalisation, alors que la construction de nouveaux navires aurait déjà dû être décidée.** Sans cette visibilité, nos entreprises ne pourront pas concourir à armes égales avec leurs grands concurrents internationaux, qui bénéficient de l'avance prise par leurs pays d'origine (Danemark, Allemagne, Royaume-Uni).

Armateurs de France déplore le retard pris dans la conclusion d'accords industriels en matière d'opérations maritimes et demande au Gouvernement et aux industriels de s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire français, en matière d'architecture et de construction navale, d'armement, d'équipage et de maintenance.

Les armateurs français disposent dès aujourd'hui des compétences nécessaires pour développer des navires efficaces et adaptés à l'installation en mer et à l'assistance maritime pour l'exploitation ou la maintenance des parcs éoliens en mer.

Pour Raymond VIDIL, Président d'Armateurs de France, « Nous demandons simplement que nos entreprises maritimes aient une vraie chance de participer au développement de l'éolien offshore en France. Cela implique de donner aux professionnels de notre pays le temps et les moyens de proposer leurs services aux lauréats de l'appel d'offres. A la clé : des emplois et un développement industriel de pointe !».

« Alors que le « made in France » est à l'honneur, il serait désastreux que les entreprises françaises se retrouvent exclues de cette nouvelle filière, après avoir tant combattu pour qu'elle soit mise en place » a-t-il ajouté.

Contact presse :

Pasquine ALBERTINI ; 01.53.89.52.42 / 06.24.35.45.43 ; p-albertini@armateursdefrance.org